

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice PAGEAUD.

Membres en exercice : 32

Membres présents : 28

Date de la convocation :

Nombre de votants : 30

28/03/2024

Présents	Olivier BIRON, Carine BOMPERIN, Emmanuelle BOUTOLLEAU, Joël BRET, Anne DE PARSEVAL, Dominique DURAND, Emmanuel FERRE, Nathalie FRAUD, Chantal GUERINEAU, Cécile GUILLOTEAU, Jean-Michel LAUNAY, Isabelle LE BRUSQUET, Emmanuelle MAILLOCHEAU, Florence MASSON, Raphaël MOUSSET, Sarah MICHON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Josiane NATIVELLE, Patrice PAGEAUD, Michel PAILLUSSON, Sébastien PAJOT, Jean-François PEROCHEAU, Joël PERROCHEAU, Peggy POTEREAU, Lynda PRUVOST, Sarah RENAUD, Didier RETAILLEAU et Michel VALLA lesquels forment la majorité des membres en exercice.
Excusés	Bernard GAUVRIT (donne pouvoir à Nathalie FRAUD) et Mickaël ONILLON (donne pouvoir à Michel VALLA).
Absents	Guillaume MALLARD et Guy RAPITEAU.
Secrétaire de réunion	Michel VALLA

Délibération **BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF** **RGLT_24_276_73 2024**

Monsieur le Vice-président en charge des Finances rappelle à l'Assemblée que dans le prolongement du débat sur les orientations budgétaires du 13 mars 2024, le budget primitif 2024 de la Communauté de communes du Pays des Achards s'établit selon les modalités présentées ci-dessous ;

- Le budget annexe « Zones d'activités » est construit à partir de la nomenclature comptable M57 ;
- Le budget annexe « Zones d'activités » s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans la maquette budgétaire.

A titre d'information, le budget primitif 2024 s'établit comme suit :

SECTION	DEPENSES			REÇETTES		
	BP 2024	BP 2023	%	BP 2024	BP 2023	%
Fonctionnement	6 994 841,78	5 250 790,97	33,2	6 994 841,78	5 250 790,97	33,2
Investissement	7 028 167,47	5 226 622,78	34,5	7 028 167,47	5 226 622,78	34,5
TOTAL	14 023 009,25	10 477 413,75	33,8	14 023 009,25	10 477 413,75	33,8

Conformément aux dispositions de la nomenclature M57, il est proposé au Conseil communautaire de déléguer à Monsieur le Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, Monsieur le Président informera l'Assemblée délibérante de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 13 mars 2023 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Communauté de communes du Pays des Achards approuvé par délibération du Conseil communautaire du 22 novembre 2023 ;

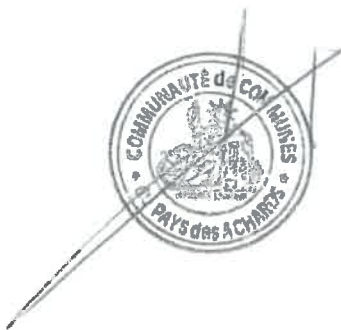
Considérant la maquette budgétaire, ci-annexée ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe « Zones d'activités » tel que présenté dans la maquette jointe ;
- D'autoriser Monsieur le Président, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Le Président,
Patrice PAGEAUD

Secrétaire de séance
Michel VALLA



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. VALLA", is written over the printed name of the secretary of the meeting.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits,
Pour copie conforme au registre
Acte publié sur le site internet de la
Communauté de Communes du Pays des
Achards le 12 avril 2024

ZONES D'ACTIVITES

Dépenses de fonctionnement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
011 - Charges à caractère général	1 780 310,00 €	519 531,54 €	3 025 688,68 €	482,39%
65 - Autres charges de gestion courante	561 000,00 €	- €	824 530,00 €	
66 - Charges financières	2 800,00 €	726,55 €	- €	-100,00%
Total des dépenses réelles	2 344 110,00 €	520 258,09 €	3 850 218,68 €	640,06%
042 - Opération ordre transfert entre sections	2 906 680,97 €	- €	3 144 623,10 €	
Total des dépenses d'ordre	2 906 680,97 €	- €	3 144 623,10 €	
TOTAL	5 250 790,97 €	520 258,09 €	6 994 841,78 €	1244,49%

Recettes de fonctionnement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	1 553 762,56 €	1 589 798,36 €	409 580,00 €	-74,24%
75 - Autres produits de gestion courante	- €	0,41 €	- €	-100,00%
77 - Produits exceptionnels	- €	17 148,00 €	- €	-100,00%
Total des recettes réelles	1 553 762,56 €	1 606 946,77 €	409 580,00 €	-74,51%
042 - Opération ordre de transfert entre sections	1 852 435,46 €	237 942,13 €	3 416 038,02 €	1335,66%
Total des recettes d'ordre	1 852 435,46 €	237 942,13 €	3 416 038,02 €	1335,66%
002 Excédent cumulé	1 844 592,95 €	- €	3 169 223,76 €	
TOTAL	5 250 790,97 €	1 844 888,90 €	6 994 841,78 €	279,15%

Affectation des résultats 2023 au budget 2024

Excédent de fonctionnement 2023	1 324 630,81 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	1 844 592,95 €
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2023	3 169 223,76 €
Solde disponible affecté à l'exécution du virement en recette de fonctionnement sur le budget 2024	3 169 223,76 €

Compte 002

ZONES D'ACTIVITES

Dépenses d'investissement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
040 - Opération ordre transfert entre sections	1 852 435,46 €	237 942,13 €	3 416 038,02 €	1335,66%
Total des dépenses d'ordre	1 852 435,46 €	237 942,13 €	3 416 038,02 €	
001 - Déficit antérieur reporté	3 374 187,32 €	- €	3 612 129,45 €	
TOTAL	5 226 622,78 €	237 942,13 €	7 028 167,47 €	2853,73%

Recettes d'investissement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 319 941,81 €	- €	3 883 544,37 €	
Total des recettes réelles	2 319 941,81 €	- €	3 883 544,37 €	
040 - Opération ordre transfert entre sections	2 906 680,97 €	- €	3 144 623,10 €	
Total des recettes d'ordre	2 906 680,97 €	- €	3 144 623,10 €	
TOTAL	5 226 622,78 €	- €	7 028 167,47 €	

Affectation des résultats 2023 au budget 2024	
Déficit d'investissement 2023	-237 942,13 €
Excédent d'investissement reporté 2022	-3 374 187,32 €
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2023	-3 612 129,45 €
Solde disponible affecté à l'exécution du virement en recette d'investissement sur le budget 2024	-3 612 129,45 €

Compte 001

Communauté de Communes Pays des Achards

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le **SLOW**
ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_275_72-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice PAGEAUD.

Membres en exercice : 32
Membres présents : 28
Date de la convocation : 04/04/2024
Nombre de votants : 30

Présents Olivier BIRON, Carine BOMPERIN, Emmanuelle BOUTOLLEAU, Joël BRET, Anne DE PARSEVAL, Dominique DURAND, Emmanuel FERRE, Nathalie FRAUD, Chantal GUERINEAU, Cécile GUILLOTEAU, Jean-Michel LAUNAY, Isabelle LE BRUSQUET, Emmanuelle MAILLOCHEAU, Florence MASSON, Raphaël MOUSSET, Sarah MICHON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Josiane NATIVELLE, Patrice PAGEAUD, Michel PAILLUSSON, Sébastien PAJOT, Jean-François PEROCHEAU, Joël PERROCHEAU, Peggy POTEREAU, Lynda PRUVOST, Sarah RENAUD, Didier RETAILLEAU et Michel VALLA lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés Bernard GAUVRIT (donne pouvoir à Nathalie FRAUD) et Mickaël ONILLON (donne pouvoir à Michel VALLA).

Absents Guillaume MALLARD et Guy RAPITEAU.

Secrétaire de réunion Michel VALLA

Délibération **BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES - AFFECTATION DES RGLT_24_275_72 RESULTATS 2023**

Monsieur le Vice-président en charge des Finances rappelle qu'une fois les comptes de gestion et administratif approuvés par l'Assemblée, les résultats doivent être affectés. Ainsi, conformément aux instructions M14 et M57, l'assemblée délibérante doit procéder à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2023 à la suite de l'adoption du compte administratif en conformité avec le compte de gestion ;

Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2023 s'établissent comme suit :

SECTION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	520 258,09	237 942,13
RECETTES	1 844 888,90	-
RESULTAT 2023	1 324 630,81	- 237 942,13
RESULTAT 2022	1 844 592,95	- 3 374 187,32
RESULTAT CUMULE	3 169 223,76	- 3 612 129,45

L'affectation proposée pour le Budget primitif 2024 du budget annexe Zones d'activités est la suivante :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES		Déficit D/001
		3 612 129,45
RECETTES	Excédent R/002	
	3 169 223,76	

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2311-5 et L.2311-11 ;
Vu les instructions budgétaires M14 et M57 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

D'approuver l'affectation du résultat 2023 du compte administratif du budget annexe Zones d'activités comme suit :

- Report au compte R002 (fonctionnement) : 3 169 223,76 € ;
- Report au compte D001 (investissement) : - 3 612 129,45 € ;

D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Le Président,
Patrice PAGEAUD

Secrétaire de séance
Michel VALLA



Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits,
Pour copie conforme au registre
Acte publié sur le site internet de la
Communauté de Communes du Pays des
Achards le 12 avril 2024

ZONES D'ACTIVITES

Dépenses de fonctionnement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
011 - Charges à caractère général	1 780 310,00 €	519 531,54 €	3 025 688,68 €	482,39%
65 - Autres charges de gestion courante	561 000,00 €	- €	824 530,00 €	
66 - Charges financières	2 800,00 €	726,55 €	- €	-100,00%
Total des dépenses réelles	2 344 110,00 €	520 258,09 €	3 850 218,68 €	640,06%
042 - Opération ordre transfert entre sections	2 906 680,97 €	- €	3 144 623,10 €	
Total des dépenses d'ordre	2 906 680,97 €	- €	3 144 623,10 €	
TOTAL	5 250 790,97 €	520 258,09 €	6 994 841,78 €	1244,49%

Recettes de fonctionnement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
70 - Ventes produits fabriqués, prestations	1 553 762,56 €	1 589 798,36 €	409 580,00 €	-74,24%
75 - Autres produits de gestion courante	- €	0,41 €	- €	-100,00%
77 - Produits exceptionnels	- €	17 148,00 €	- €	-100,00%
Total des recettes réelles	1 553 762,56 €	1 606 946,77 €	409 580,00 €	-74,51%
042 - Opération ordre de transfert entre sections	1 852 435,46 €	237 942,13 €	3 416 038,02 €	1335,66%
Total des recettes d'ordre	1 852 435,46 €	237 942,13 €	3 416 038,02 €	1335,66%
002 Excédent cumulé	1 844 592,95 €	- €	3 169 223,76 €	
TOTAL	5 250 790,97 €	1 844 888,90 €	6 994 841,78 €	279,15%

Affectation des résultats 2023 au budget 2024

Excédent de fonctionnement 2023	1 324 630,81 €
Excédent de fonctionnement reporté 2022	1 844 592,95 €
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2023	3 169 223,76 €
Solde disponible affecté à l'exécution du virement en recette de fonctionnement sur le budget 2024	3 169 223,76 €

Compte 002

ZONES D'ACTIVITES

Dépenses d'investissement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
040 - Opération ordre transfert entre sections	1 852 435,46 €	237 942,13 €	3 416 038,02 €	1335,66%
Total des dépenses d'ordre	1 852 435,46 €	237 942,13 €	3 416 038,02 €	
001 - Déficit antérieur reporté	3 374 187,32 €	- €	3 612 129,45 €	
TOTAL	5 226 622,78 €	237 942,13 €	7 028 167,47 €	2853,73%

Recettes d'investissement

Chap. - Libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Evolution entre CA 2023 et BP 2024
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 319 941,81 €		3 883 544,37 €	
Total des recettes réelles	2 319 941,81 €	- €	3 883 544,37 €	
040 - Opération ordre transfert entre sections	2 906 680,97 €		3 144 623,10 €	
Total des recettes d'ordre	2 906 680,97 €	- €	3 144 623,10 €	
TOTAL	5 226 622,78 €	- €	7 028 167,47 €	

Affectation des résultats 2023 au budget 2024	
Déficit d'investissement 2023	-237 942,13 €
Excédent d'investissement reporté 2022	-3 374 187,32 €
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2023	-3 612 129,45 €
Solde disponible affecté à l'exécution du virement en recette d'investissement sur le budget 2024	-3 612 129,45 €

Compte 001

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de communes du Pays des Achards.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'EPCI. Il doit être voté par le Conseil communautaire avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Ce document présente le projet de budget primitif 2024 qui a été établi conformément aux orientations budgétaires proposées lors du Conseil communautaire du 13 mars 2024.

Il se compose du budget principal et de 6 budgets annexes :

- Ordures ménagères ;
- Assainissement ;
- Centre aquatique ;
- Office de tourisme ;
- SPANC ;
- Zones d'activités.

Il est rappelé que les informations financières essentielles ont été détaillées dans le Débat sur les Orientations Budgétaires :

- Le contexte économique ;
- La trajectoire de la LPFP 2023-2027 et de la LF 2024 ;
- L'épargne ;
- Les dépenses d'équipements ;
- Les recettes de fonctionnement ;
- Les dépenses de fonctionnement ;
- La dette.

SOMMAIRE

I – LE BUDGET PRINCIPAL

A- Recettes de fonctionnement

B- Répartition des recettes de fonctionnement

C- Dépenses de fonctionnement

D- Répartition des dépenses de fonctionnement

E- Recettes d'investissement

F- Dépenses d'investissement

II – LES BUDGETS ANNEXES

A- Budget Ordures ménagères

B- Budget Assainissement

C- Budget Centre aquatique

D- Budget Office de tourisme

E- Budget SPANC

F- Budget Zones d'activités

III – LA BALANCE GENERALE



LE BUDGET PRINCIPAL

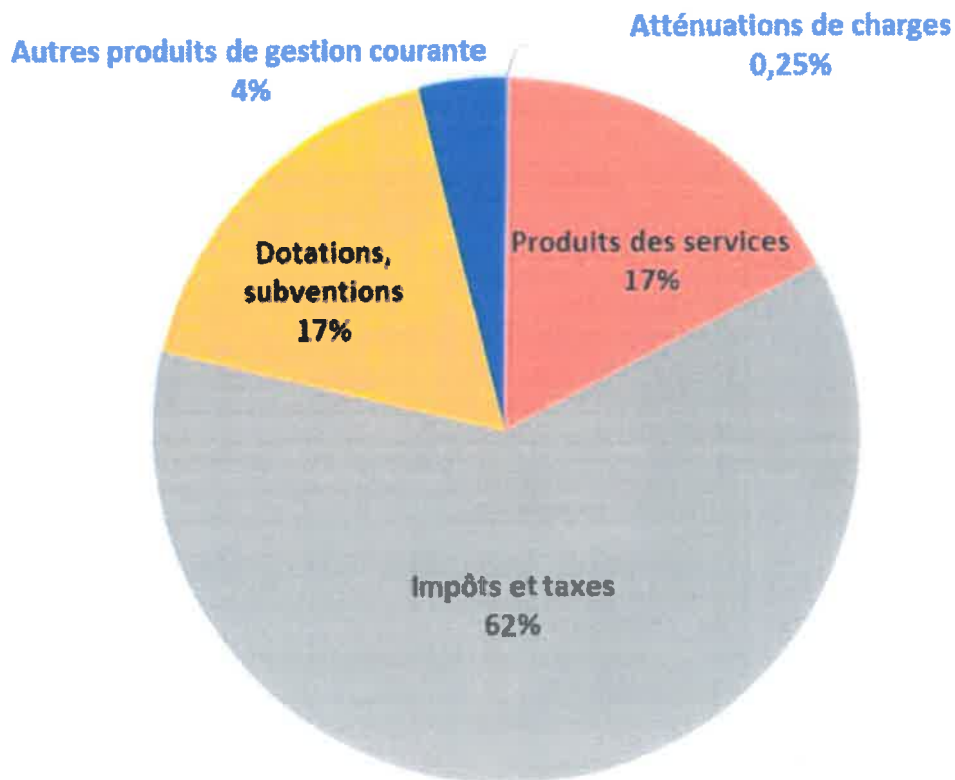
A

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Propositions
Produits des services 3 368 830,00 € Soit + 5,52 % par rapport à 2023	Autres droits stationnement et location	9 000,00 €
	Redevances services culture, loisir, social, périscolaires	1 450 700,00 €
	Autres prestations de services	3 120,00 €
	Mise à disposition personnel	1 860 060,00 €
	Remboursements frais B.A. et régies municipales	45 950,00 €
Impôts et taxes 12 196 847,00 € Soit + 4,61 % par rapport à 2023	Produits TH TF CFE	5 526 000,00 €
	TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales)	203 496,00 €
	IFER (Imposition Forf. sur Entrep.Réseau)	102 498,00 €
	Autres Impôts locaux	0,00 €
	Attribution de compensation	1 528 100,00 €
	Fonds péréquation	295 641,00 €
	Taxe milieux aquatiques et inondations	120 000,00 €
	Taxes de séjour	227 560,00 €
	Fraction de TVA	2 565 155,00 €
	Autres taxes	1 628 397,00 €
Dotations et subventions 3 452 915,90 € Soit - 2,20 % par rapport à 2023	Dotation intercommunalité	528 214,00 €
	Dotation de compensation	258 442,00 €
	FCTVA	50 000,00 €
	Participations Etat, Régions, Départements, Communes et autres organismes	567 647,90 €
	Etat - Compensation CET	1 456 050,00 €
	Etat - Compensation exonération taxes foncière	591 562,00 €
	Autres attributions	1 000,00 €
Produits de gestion courante 776 650,60 € Soit - 14,04 % par rapport à 2023	Loyers	297 630,60 €
	Excédent des budgets	478 520,00 €
	Remboursement médailles - Passeport civisme	500,00 €
Atténuation de charges 50 000,00 € Soit -50,40 % par rapport à 2023	Remboursement rémunérations personnel	50 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT Soit + 2,35 % par rapport à 2023		19 845 243,50 €
Opérations d'ordre 200 000,00 € Soit + 99,13 % par rapport à 2023	Opérations ordre transfert entre sections	200 000,00 €
Résultat de fonctionnement reporté		1 922 410,19 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT Soit + 6,05 % par rapport à 2023		21 967 653,69 €

B

REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



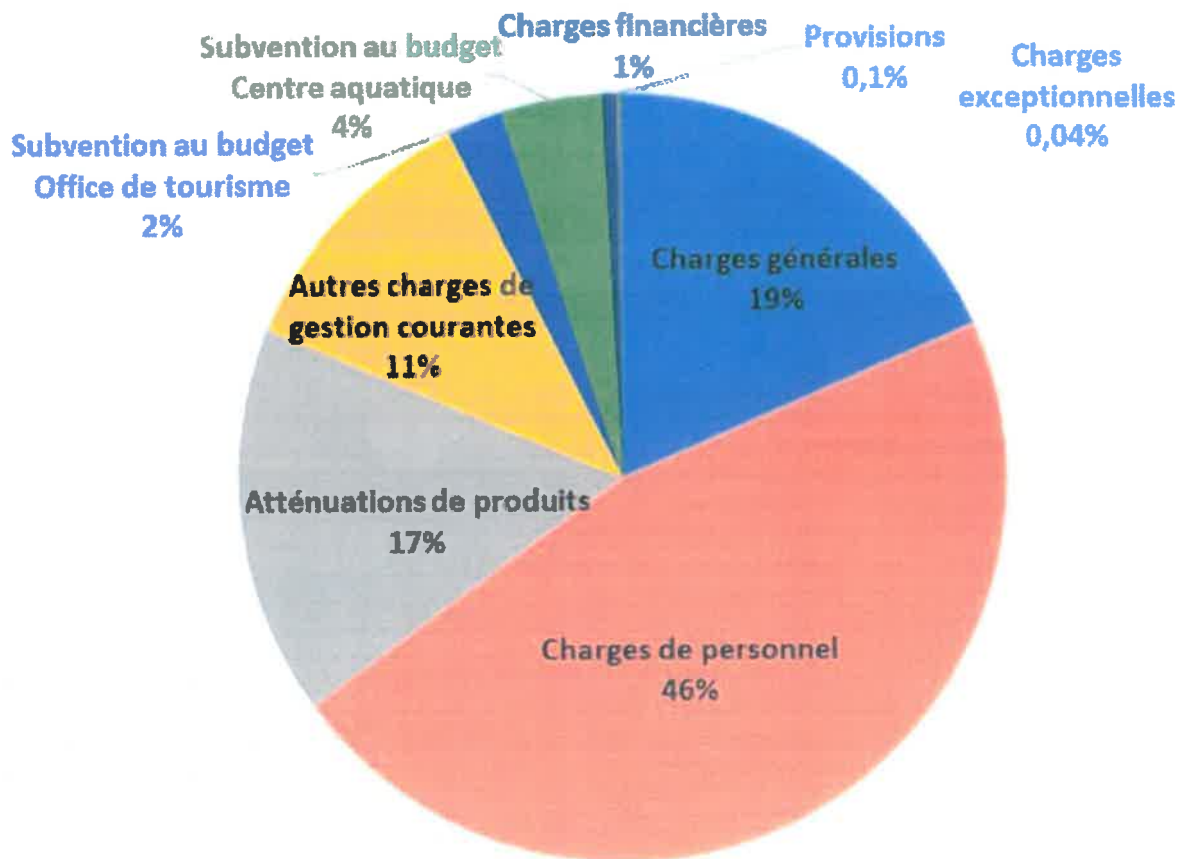
C

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Propositions
Charges à caractère générale 3 215 851,36 € Soit + 2,49 % par rapport à 2023	Fournitures et consommables, alimentation, énergie	860 563,16 €
	Entretien bâtiments, terrains, voirie, matériel	401 555,00 €
	Contrats, maintenance	172 980,00 €
	Crédit-bail immobilier, locations mobilières et immobilières	56 975,00 €
	Primes d'assurances, frais d'études, documentation, formation	107 314,34 €
	Honoraires, frais de déplacement et de missions	15 100,00 €
	Fournitures scolaires, livres, disques	96 182,50 €
	Annonces, publications et impressions	52 495,00 €
	Fêtes et cérémonie	41 513,00 €
	Frais d'affranchissements et de télécommunication	166 580,00 €
	Prestations de services	538 457,29 €
	Transports collectifs, voyages et déplacements	110 865,00 €
	Concours divers, remb. Frais aux communes membres du GFP et autres services extérieurs	559 027,07 €
Taxes foncières et autres impôts	36 244,00 €	
Charges de personnel 8 075 678,00 € Soit + 5,06 % par rapport à 2023	Frais de personnel	8 075 678,00 €
Autres charges de gestion 3 100 385,24 € Soit + 2,28 % par rapport à 2023	Indemnités élus	130 398,40 €
	Droit d'utilisation et autres	63 200,00 €
	Déficit budgets annexes administratifs	1 139 136,84 €
	Contribution SDIS	280 000,00 €
	Contribution fonds compens. ch. territoriales	105 300,00 €
	Autres contributions	58 700,00 €
	Subvention associations personnes privées	1 321 650,00 €
Créances admises en non-valeur	2 000,00 €	
Atténuations de produits 2 867 030,00 € Soit + 5,08 % par rapport à 2023	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs et autres restitution dégrèvt	2 300,00 €
	Dotations de solidarité communautaire	2 286 330,00 €
	FNGIR	460 000,00 €
	Fonds péréquation	78 400,00 €
	Reverst, restitution et prélèvt divers	40 000,00 €
Charges financières 108 300,00 € Soit + 21,25 % par rapport à 2023	Intérêts	90 500,00 €
	Intérêts - Rattachement des ICNE	6 500,00 €
	Remboursement intérêts emprunt	11 300,00 €
Charges exceptionnelles 27 287,65 € Soit + 46,98 % par rapport à 2023	Charges exceptionnelles gestion	19 787,65 €
	Titres annulés	7 500,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT Soit + 4,21 % par rapport à 2023		17 394 532,25 €
Autofinancement dégagé 4 573 121,44 € Soit + 13,68 % par rapport à 2023	Virement à la section d'investissement	2 573 121,44 €
	Dotations aux amortissements	2 000 000,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Soit + 6,05 % par rapport à 2023		21 967 653,69 €

D

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



E

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		Reports	Nouvelles propositions	Budget total
Dotations, fonds divers et réserves 754 000,00 € Soit + 302% par rapport à 2023	FCTVA	54 000,00 €	700 000,00 €	754 000,00 €
Subventions d'investissement 170 325,53 € Soit -75,77% par rapport à 2023	Subventions bâtiment	1 280,00 €	0,00 €	1 280,00 €
	Subventions écoles	10 924,53 €	0,00 €	10 924,53 €
	Subventions CEMAPI	55 366,30 €	3 980,00 €	59 346,30 €
	Subventions habitat	36 399,60 €	19 199,10 €	55 598,70 €
	Subventions accueil de loisirs	1 176,00 €	32 000,00 €	33 176,00 €
	Subventions urbanisme	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées 40 763,00 € Soit -96,40% par rapport à 2023	Prêts CAF accueils de loisirs	40 763,00 €	0,00 €	40 763,00 €
Autres immobilisations financières 10 000,00 € Soit +8,85% par rapport à 2023	Remboursement de l'aide versée aux agriculteurs	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Produits des cessions d'immobilisation 110 000,00 € Soit -17,42% par rapport à 2023	Reprise du tracteur Energreen	0,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
Opérations 2 341 327,72 €	Opération 51 - Aménagement numérique	85 101,67 €	0,00 €	85 101,67 €
	Opération 78 - Itinéraire cyclable	53 711,38 €	0,00 €	53 711,38 €
	Opération 90 - Foyer des jeunes Martinet	138 216,00 €	0,00 €	138 216,00 €
	Opération 93 - Mobilités actives	23 037,00 €	0,00 €	23 037,00 €
	Opération 96 - Aménagement cyclo échangeur	573 000,00 €	412 368,00 €	985 368,00 €
	Opération 98 - Extension restaurant scolaire St Julien des Landes	313 197,03 €	0,00 €	313 197,03 €
	Opération 99 - Complexe centre de loisirs - pôle élémentaire Beauleu sous la Roche	0,00 €	273 720,00 €	273 720,00 €
	Opération 102 - France services	48 409,53 €	0,00 €	48 409,53 €
	Opération 103 - Pôle maternel Ste Flava des Loups	287 512,40 €	0,00 €	287 512,40 €
	Opération 104 - Extension France services	104 054,71 €	0,00 €	104 054,71 €
	Opération 107 - Réhabilitation pôle maternel Nieuu le Dolent	24 000,00 €	5 000,00 €	29 000,00 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT Soit -49,96% par rapport à 2023		1 850 149,15 €	1 576 267,10 €	3 426 416,25 €
Opérations d'ordre 4 673 121,44 € Soit + 11,54 % par rapport à 2023	Dotations aux amortissements	0,00 €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
	Amortissement des subventions	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	2 573 121,44 €	2 573 121,44 €
Résultat d'investissement reporté		0,00 €	2 665 252,94 €	2 665 252,94 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT Soit -2,46% par rapport à 2023		1 850 149,15 €	8 914 641,48 €	10 764 790,63 €

F

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

		Reports	Nouvelles propositions	Budget total
Emprunts et dettes assimilées €54 600,00 €	Remboursement du capital	0,00 €	602 100,00 €	602 100,00 €
	Remboursement du capital des emprunts enfance-jeunesse non transférés à la CCPA	0,00 €	42 500,00 €	42 500,00 €
Soit + 3,49% par rapport à 2023	Remboursement du capital des emprunts CAF	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Immobilisations incorporelles 519 457,87 €	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanismes	11 880,00 €	21 000,00 €	32 880,00 €
	Frais d'études bâtiments	54 649,20 €	48 000,00 €	102 649,20 €
	Frais d'études GEMAPI	1 500,00 €	23 700,00 €	25 200,00 €
Soit -58,75% par rapport à 2023	Frais d'études habitat	138 216,12 €	0,00 €	138 216,12 €
	Frais d'études urbanisme	18 550,00 €	5 000,00 €	23 550,00 €
	Frais d'insertion bâtiment	0,00 €	800,00 €	800,00 €
	Frais d'insertion urbanisme	1 020,00 €	4 000,00 €	5 020,00 €
	Frais d'insertion divers	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	Logiciel finances	8 394,00 €	0,00 €	8 394,00 €
	Logiciel R4	7 320,00 €	6 000,00 €	13 320,00 €
	Logiciel SIG	12 640,55 €	2 000,00 €	14 640,55 €
	Logiciels divers	33 886,00 €	118 400,00 €	152 286,00 €
Subventions d'équipement versées 354 277,89 €	Fonds de concours	23 053,00 €	0,00 €	23 053,00 €
	Bonus vélo	269,75 €	30 000,00 €	30 269,75 €
	Dispositif Ma halle bocagère	16 300,00 €	0,00 €	16 300,00 €
Soit -15,82% par rapport à 2023	Habitat (Eco-pass, OPAH, PTRE)	81 104,14 €	100 000,00 €	181 104,14 €
	Installations assainissement non collectif	18 551,00 €	60 000,00 €	78 551,00 €
	Bornes pour les pharmacies	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	Outils en main	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Immobilisations corporelles 1 462 337,91 €	Equipements voirie	392 431,89 €	416 500,00 €	808 931,89 €
	Equipements bâtiments	16 340,99 €	13 200,00 €	29 540,99 €
	Equipements écoles	18 682,78 €	176 970,00 €	195 652,78 €
	Equipements restaurants scolaires	1 933,69 €	42 220,00 €	44 153,69 €
Soit -37,23% par rapport à 2023	Equipements accueils de mineurs	0,00 €	49 900,00 €	49 900,00 €
	Equipements GEMAPI	6 235,20 €	23 630,00 €	29 865,20 €
	Equipements mobilités	9 362,86 €	36 350,00 €	47 712,86 €
	Equipements Informatique	50 643,15 €	117 000,00 €	167 643,15 €
	Equipements bibliothèque	0,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
	Equipements zones d'activités	0,00 €	66 500,00 €	66 500,00 €
	Equipements divers	2 427,35 €	11 510,00 €	13 937,35 €
Immobilisation en cours 2 835 411,99 €	Travaux accueil de loisirs de St Julien des Landes	100 602,44 €	0,00 €	100 602,44 €
	Travaux pôle santé de Beaulieu sous la Roche	0,00 €	48 600,00 €	48 600,00 €
	Travaux pôle santé des Achards	0,00 €	345 000,00 €	345 000,00 €
Soit +6,98% par rapport à 2023	Travaux siège de la CCPA	0,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
	Travaux divers	0,00 €	2 231 209,55 €	2 231 209,55 €
Autres immobilisations financières 100 000,00 €	Prêt méthanisation	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Soit +100% par rapport à 2023				
Opérations 9 038 204,97 €	Opération 51 - Aménagement numérique	0,00 €	152 000,00 €	152 000,00 €
	Opération 71 - Rénovation école La Chapelle Herrier	591,79 €	0,00 €	591,79 €
	Opération 73 - Cuisine Intercommunale	12 240,00 €	0,00 €	12 240,00 €
	Opération 79 - Aménagement classe élémentaire Ste Flaive des Loups	903,66 €	0,00 €	903,66 €
	Opération 90 - Foyer des jeunes Martinet	32 019,52 €	394 100,00 €	426 119,52 €
	Opération 91 - GEMAPI	285,60 €	0,00 €	285,60 €
	Opération 96 - Aménagement cyclo échangeur	1 270 939,11 €	292 775,28 €	1 563 714,39 €
	Opération 98 - Extension restaurant scolaire St Julien des Landes	77 124,89 €	500,00 €	77 624,89 €
	Opération 99 - Complexe centre de loisirs - pôle élémentaire Beaulieu sous la Roche	242 864,12 €	1 000,00 €	243 864,12 €
	Opération 101 - Agrandissement des ateliers	22 800,00 €	252 800,00 €	275 600,00 €
	Opération 103 - Pôle maternel Ste Flaive des Loups	66 895,66 €	84 000,00 €	150 895,66 €
	Opération 104 - Extension France services	44 236,18 €	50 000,00 €	94 236,18 €
	Opération 105 - Restaurant scolaire Les Achards	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Opération 106 - Restaurant scolaire St Georges de Pointindoux	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	Opération 107 - Réhabilitation pôle maternel Neul le Doient	13 624,16 €	6 505,00 €	20 129,16 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF

		Reports	Nouvelles propositions	Budget total
AP/CP 1 500 500,00 €	Autorisation de programme 2023001 - Pôle maternel de Ste Flavie des Loups	0,00 €	612 000,00 €	612 000,00 €
	Autorisation de programme 2023002 - Réhabilitation restaurant scolaire et accueil de loisirs de St Julien des Landes	0,00 €	688 500,00 €	688 500,00 €
	Autorisation de programme 2024001 - Pôle élémentaire et accueil de loisirs de Beaulieu sous la Roche	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT Soit -2,83% par rapport à 2023		2 810 520,80 €	7 654 269,83 €	10 464 790,63 €
Autofinancement dégagé 300 000,00 € Soit + 12,27 % par rapport à 2023	Dotations aux amortissements	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
	Amortissement des subventions	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT Soit -2,46% par rapport à 2023		2 810 520,80 €	7 954 269,83 €	10 764 790,63 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF



LES BUDGETS ANNEXES

A

BUDGET ORDURES MENAGERES

PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET ORDURES MENAGERES

Fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u>	<u>Produits des services</u>
491 804,73 €	2 312 000,00 €
<u>Charges de personnel</u>	
767 250,00 €	
<u>Intérêts d'emprunts</u>	
4 883,00 €	
<u>Cotisations trivalis</u>	<u>Subventions</u>
795 675,00 €	14 650,00 €
<u>Autres charges et provisions</u>	<u>FTCVA</u>
21 605,99 €	800,00 €
<u>Dépenses imprévues</u>	<u>Remboursement sinistres</u>
10 000,00 €	45 000,00 €
<u>Dotations aux amortissements</u>	<u>Amortissement subventions</u>
242 410,00 €	10 000,00 €
<u>Virement à la section d'investissement</u>	<u>Excédent antérieur</u>
219 444,71 €	170 623,43 €

Investissement

DEPENSES	RECETTES
<u>Remboursement emprunts</u>	<u>Excédent de fonctionnement capitalisé</u>
171 485,00 €	197 000,00 €
<u>Frais d'insertion et logiciels</u>	<u>Virement de la section de fonctionnement</u>
16 844,00 €	219 444,71 €
<u>Equipements</u>	<u>Dotations aux amortissements</u>
915 590,57 €	242 410,00 €
<u>Travaux</u>	<u>Excédent antérieur</u>
135 123,71 €	640 188,57 €
<u>Amortissement subventions</u>	
10 000,00 €	

2 553 073,43 €

2 553 073,43 €

1 249 043,28 €

1 249 043,28 €

Section de fonctionnement
(+17,19% budget 2023)

Dépenses : augmentation des charges de personnel (+215K€, soit +39%)

Recettes : augmentation de la recette de la redevance incitative (+190K€)

Section d'investissement
(-0,62% budget 2023)

Dépenses : renouvellement de deux camions (+750K€)

B

BUDGET ASSAINISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u> 975 791,00 €	<u>Produits des services</u> 2 000 200,00 €
<u>Charges de personnel</u> 209 575,00 €	
<u>Intérêts d'emprunts</u> 86 500,00 €	
<u>Autres charges et provisions</u> 9 280,23 €	
<u>Dépenses imprévues</u> 10 000,00 €	<u>Autres produits</u> 8 000,00 €
<u>Dotations aux amortissements</u> 450 000,00 €	<u>Amortissement subventions</u> 70 000,00 €
<u>Virement à la section d'investissement</u> 741 756,43 €	<u>Excédent antérieur</u> 404 702,66 €
2 482 902,66 €	2 482 902,66 €

Investissement

DEPENSES	RECFTTES
<u>Remboursement emprunts</u> 391 453,84 €	<u>Subventions</u> 177 166,52 €
<u>Frais d'études</u> 117 576,10 €	<u>Emprunt</u> 167 681,73 €
<u>Travaux et équipements</u> 1 232 057,31 €	<u>Excédent de fonctionnement capitalisé</u> 522 000,00 €
<u>Opérations</u> 118 489,00 €	<u>Virement de la section de fonctionnement</u> 741 756,43 €
<u>Amortissement subventions</u> 70 000,00 €	<u>Dotations aux amortissements</u> 450 000,00 €
<u>Déficit antérieur</u> 129 028,43 €	
2 058 604,68 €	2 058 604,68 €

Section de fonctionnement (-3,73% budget 2023)

Dépenses : les charges courantes ont augmenté de 11,49% (+100K€), tandis que les charges de personnel ont diminué de 2,97% (-6K) suite à un ajustement de la répartition du temps de travail des agents sur plusieurs services

Recettes : augmentation de la recette des participations et taxes +9,79%

Section d'investissement (-12,58% budget 2023)

Dépenses : réhabilitation des réseaux d'eau usées

C

BUDGET CENTRE AQUATIQUE

PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET CENTRE AQUATIQUE

Fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u> 345 040,00 €	<u>Entrées, abonnements</u> 270 000,00 €
<u>Charges de personnel</u> 607 800,00 €	<u>Recettes diverses</u> 58 050,00 €
<u>Autres charges et provisions</u> 2 557,00 €	<u>Subvention d'équilibre du budget principal</u> 730 419,00 €
<u>Dotation aux amortissements</u> 117 535,00 €	<u>Amortissement subventions</u> 14 463,00 €
<u>Virement à la section d'investissement</u> 291 861,93 €	<u>Excédent antérieur</u> 291 861,93 €
1 364 793,93 €	1 364 793,93 €

Investissement

DEPENSES	RECETTES
<u>Portail usagers</u> 2 815,00 €	<u>Dotations aux amortissements</u> 117 535,00 €
<u>Equipements divers</u> 43 194,52 €	<u>Virement de la section de fonctionnement</u> 291 861,93 €
<u>Immobilisations en cours</u> 874 946,78 €	<u>Excédent antérieur</u> 526 022,37 €
<u>Amortissement subventions</u> 14 463,00 €	
935 419,30 €	935 419,30 €

Section de fonctionnement
(-2,04% budget 2023)

Dépenses : charges courantes -12,33%
Charges de personnel +10,02%

Recettes : subvention exceptionnelle du budget principal en diminution par rapport aux prévisions 2023 (-5,53%)

Section d'investissement
(+1,63% budget 2023)

Dépenses : peu de dépenses d'investissement (matériel de nettoyage, refecton carrelage, équipements divers)

D

BUDGET OFFICE DE TOURISME

PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET OFFICE DE TOURISME

FonctionnementInvestissement

Fonctionnement		Investissement	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u>	<u>Billetterie</u>	<u>Logiciels</u>	<u>Dotations aux amortissements</u>
143 560,00 €	10 000,00 €	17 911,24 €	23 445,00 €
<u>Charges de personnel</u>	<u>Recettes diverses</u>		
251 400,00 €	4 000,00 €		
<u>Autres charges et provisions</u>	<u>Subvention d'équilibre du budget principal</u>	<u>Equipements divers</u>	
4 880,00 €	408 707,84 €	1 000,00 €	
<u>Dotations aux amortissements</u>	<u>Excédent antérieur</u>	<u>Déficit antérieur</u>	
23 445,00 €	577,16 €	4 533,76 €	
423 285,00 €	423 285,00 €	23 445,00 €	23 445,00 €

Section de fonctionnement
 (-4,37% budget 2023)

Dépenses : virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement en 2023 qui n'est pas nécessaire en 2024 (54K€)

Recettes : subvention exceptionnelle du budget principal en diminution par rapport aux prévisions 2023 (-4,16%)

Section d'investissement
 (-68,16% budget 2023)

Dépenses : Acquisition d'un logiciel de caisse (7K€) et de parcours (6,5K€)

E

BUDGET SPANC

PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET SPANC

Fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u> 4 395,00 €	<u>Facturation des contrôles et pénalités</u> 40 400,00 €
<u>Charges de personnel</u> 32 700,00 €	
<u>Autres charges et provisions</u> 506,40 €	
<u>Dépenses imprévues</u> 1 000,00 €	
<u>Dotations aux amortissements</u> 1 750,00 €	
<u>Virement à la section d'investissement</u> 26 801,22 €	<u>Excédent antérieur</u> 26 750,62 €
67 152,62 €	67 152,62 €

Investissement

DEPENSES	RECETTES
<u>Droits et concessions</u> 5 000,00 €	<u>Dotations aux amortissements</u> 1 750,00 €
<u>Equipements divers</u> 36 745,38 €	<u>Virement de la section de fonctionnement</u> 26 801,22 €
	<u>Excédent antérieur</u> 13 194,16 €
41 745,38 €	41 745,38 €

Section de fonctionnement
 (+21,96% budget 2023)

Dépenses : les charges courantes et les charges de personnel ont été ajustés par rapport à 2023 (+37K€)

Section d'investissement
 (-0,93% budget 2023)

F

BUDGET ZONES D'ACTIVITES

PROJET DE BUDGET 2024 - BUDGET ZONES D'ACTIVITES

Fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
<u>Charges courantes</u> 3 025 688,68 €	<u>Ventes</u> 409 580,00 €
<u>Autres charges</u> 824 530,00 €	<u>Stocks</u> 3 416 038,02 €
<u>Stocks</u> 3 144 623,10 €	<u>Excédent antérieur</u> 3 169 233,76 €
6 994 841,78 €	6 994 841,78 €

Investissement

DEPENSES	RECETTES
<u>Stocks</u> 3 416 038,02 €	<u>Emprunt</u> 3 883 544,37 €
<u>Déficit antérieur</u> 3 612 129,45 €	<u>Stocks</u> 3 144 623,10 €
7 028 167,47 €	7 028 167,47 €



LA BALANCE GENERALE

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF



BUDGET PRINCIPAL

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	20 714 635,85	20 714 635,85	21 967 653,69	21 967 653,69	6,05%
INVESTISSEMENT	11 036 503,88	11 036 503,88	10 764 790,63	10 764 790,63	-2,46%
TOTAL	31 751 139,73	31 751 139,73	32 732 444,32	32 732 444,32	3,09%

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	2 178 650,72	2 178 650,72	2 553 073,43	2 553 073,43	17,19%
INVESTISSEMENT	1 256 807,53	1 256 807,53	1 249 043,28	1 249 043,28	-0,62%
TOTAL	3 435 458,25	3 435 458,25	3 802 116,71	3 802 116,71	10,67%

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	2 579 039,94	2 579 039,94	2 482 902,66	2 482 902,66	-3,73%
INVESTISSEMENT	2 354 920,96	2 354 920,96	2 058 604,68	2 058 604,68	-12,58%
TOTAL	4 933 960,90	4 933 960,90	4 541 507,34	4 541 507,34	-7,95%

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	1 393 167,93	1 393 167,93	1 364 793,93	1 364 793,93	-2,04%
INVESTISSEMENT	920 426,87	920 426,87	935 419,30	935 419,30	1,63%
TOTAL	2 313 594,80	2 313 594,80	2 300 213,23	2 300 213,23	-0,58%

BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	442 627,53	442 627,53	423 285,00	423 285,00	-4,37%
INVESTISSEMENT	73 629,99	73 629,99	23 445,00	23 445,00	-68,16%
TOTAL	516 257,52	516 257,52	446 730,00	446 730,00	-13,47%



BUDGET ANNEXE SPANC

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	55 061,60	55 061,60	67 152,62	67 152,62	21,96%
INVESTISSEMENT	42 135,76	42 135,76	41 745,38	41 745,38	-0,93%
TOTAL	97 197,36	97 197,36	108 898,00	108 898,00	12,04%

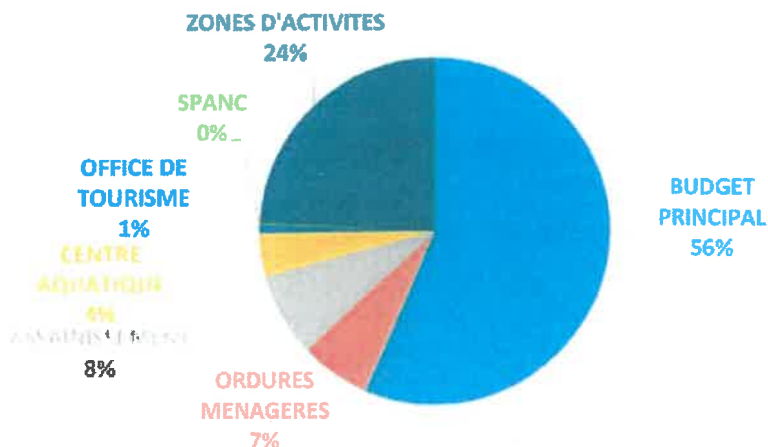
BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	5 250 790,97	5 250 790,97	6 994 841,78	6 994 841,78	33,22%
INVESTISSEMENT	5 226 622,78	5 226 622,78	7 028 167,47	7 028 167,47	34,47%
TOTAL	10 477 413,75	10 477 413,75	14 023 009,25	14 023 009,25	33,84%

BUDGET CONSOLIDÉ

SECTION	BUDGET TOTAL 2023		BUDGET PRIMITIF 2024		EVOLUTION EN %
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	32 613 974,54	32 613 974,54	35 853 703,11	35 853 703,11	9,93%
INVESTISSEMENT	20 911 047,77	20 911 047,77	22 101 215,74	22 101 215,74	5,69%
TOTAL	53 525 022,31	53 525 022,31	57 954 918,85	57 954 918,85	8,28%

REPARTITION PAR BUDGET



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus : CC DU PAYS DES ACHARDS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24850053000147

POSTE COMPTABLE : SGC LES SABLES D'OLONNE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ZONES D'ACTIVITÉS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	54
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	55
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0.00

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 844 888,90	-1 529 594,37	A1	-442 905,69
Investissement	0,00 (3)	-3 374 187,32	A2	-3 612 129,45
Fonctionnement	1 844 888,90 (4)	1 844 592,95	A3	3 169 223,76

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
I	0,00	III	0,00	B2
II	0,00	IV	0,00	B3
TOTAL des RAR				0,00
Investissement				0,00
Fonctionnement				0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-442 905,69
Investissement	A2 + B2	-3 612 129,45
Fonctionnement	A3 + B3	3 169 223,76

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	3 416 038,02	7 028 167,47
	+	+

REPORTS	0,00	0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 612 129,45	(si solde positif) 0,00
	=	=

Total de la section d'investissement (2)	7 028 167,47	7 028 167,47
---	---------------------	---------------------

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	6 994 841,78	3 825 618,02
	+	+

REPORTS	0,00	0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 169 223,76
	=	=

Total de la section de fonctionnement (3)	6 994 841,78	6 994 841,78
--	---------------------	---------------------

TOTAL DU BUDGET (4)	14 023 009,25	14 023 009,25
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0.00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0.00
	TOTAL GENERAL		0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
		Libellé		
	TOTAL			0.00
	« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0.00
	TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 852 435,46		3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 852 435,46		3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02

TOTAL	1 852 435,46	0,00	3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 612 129,45
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 028 167,47
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 906 680,97		3 144 623,10	3 144 623,10	3 144 623,10
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 906 680,97		3 144 623,10	3 144 623,10	3 144 623,10

TOTAL	5 226 622,78	0,00	7 028 167,47	7 028 167,47	7 028 167,47
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 028 167,47
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

-271 414,92

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SLO

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 780 310,00	0,00	3 025 688,68	3 025 688,68	3 025 688,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	561 000,00	0,00	824 530,00	824 530,00	824 530,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 341 310,00	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68	3 850 218,68
66	Charges financières	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 344 110,00	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68	3 850 218,68
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 906 680,97		3 144 623,10	3 144 623,10	3 144 623,10
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 906 680,97		3 144 623,10	3 144 623,10	3 144 623,10
TOTAL		5 250 790,97	0,00	6 994 841,78	6 994 841,78	6 994 841,78
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						6 994 841,78

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 852 435,46		3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 852 435,46		3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02

TOTAL	3 406 198,02	0,00	3 825 618,02	3 825 618,02	3 825 618,02
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 169 223,76
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 994 841,78
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-271 414,92
---	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		3 416 038,02	3 416 038,02
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	3 416 038,02	3 416 038,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

3 612 129,45

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 028 167,47

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 025 688,68		3 025 688,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	824 530,00	0,00	824 530,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		3 144 623,10	3 144 623,10
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 850 218,68	3 144 623,10	6 994 841,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 994 841,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.


(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le 
ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 883 544,37	0,00	3 883 544,37
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		3 144 623,10	3 144 623,10
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 883 544,37	3 144 623,10	7 028 167,47
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				7 028 167,47

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	409 580,00		409 580,00
71	Production stockée (ou déstockage)		3 416 038,02	3 416 038,02
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		409 580,00	3 416 038,02	3 825 618,02
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				3 169 223,76
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				6 994 841,78

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		III			III = I + II
TOTAL	1 852 435,46	0,00	0,00	3 416 038,02	3 416 038,02	0,00	3 416 038,02	3 416 038,02
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 852 435,46			3 416 038,02	3 416 038,02		3 416 038,02	3 416 038,02
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	1 852 435,46			3 416 038,02	3 416 038,02		3 416 038,02	3 416 038,02
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								3 612 129,45
Total des dépenses d'investissement cumulées								7 028 167,47

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF

510

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	5 226 622,78	0,00	7 028 167,47	7 028 167,47	7 028 167,47
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	2 906 680,97		3 144 623,10	3 144 623,10	3 144 623,10
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 906 680,97		3 144 623,10	3 144 623,10	3 144 623,10
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					7 028 167,47

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF



- (2) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	1 852 435,46	0,00	0,00	3 416 038,02	3 416 038,02	0,00	3 416 038,02	3 416 038,02
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 852 435,46			3 416 038,02	3 416 038,02		3 416 038,02	3 416 038,02
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	1 852 435,46			3 416 038,02	3 416 038,02		3 416 038,02	3 416 038,02
3351 Terrains	1 852 435,46			3 416 038,02	3 416 038,02		3 416 038,02	3 416 038,02

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publiée en préfecture le 15/04/2024

ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_78-BF

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	III = I + II
041	0,00	I		0,00	II	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	1 852 435,46			3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le

SLO

ID : 085-248500630-20240410-RGLT_24_276_73-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le

III
SLOW
ID : 085-248-00530-20240410-RGL T. 24_276_73-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024	
Reçu en préfecture le 15/04/2024	
Publié le	S'LOX
ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF	

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	5 226 622,78	0,00	7 028 167,47	7 028 167,47	7 028 167,47
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37
1641 Emprunts en euros	2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 319 941,81	0,00	3 883 544,37	3 883 544,37	3 883 544,37
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	2 906 680,97		3 144 623,10	3 144 623,10	3 144 623,10
3351 <i>Terrains</i>	2 906 680,97		3 144 623,10	3 144 623,10	3 144 623,10
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 906 680,97		3 144 623,10	3 144 623,10	3 144 623,10

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF



III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II					III = I + II
	TOTAL	5 250 790,97	0,00	0,00	6 994 841,78	6 994 841,78	0,00	6 994 841,78	6 994 841,78
011	Charges à caractère général (3)	1 780 310,00	0,00	0,00	3 025 688,68	3 025 688,68	0,00	3 025 688,68	3 025 688,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	561 000,00	0,00	0,00	824 530,00	824 530,00	0,00	824 530,00	824 530,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 341 310,00	0,00	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68
66	Charges financières	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	2 344 110,00	0,00	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 906 680,97	0,00	0,00	3 144 623,10	3 144 623,10	0,00	3 144 623,10	3 144 623,10
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 906 680,97	0,00	0,00	3 144 623,10	3 144 623,10	0,00	3 144 623,10	3 144 623,10
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								6 994 841,78

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	3 406 198,02	0,00	3 825 618,02	3 825 618,02	3 825 618,02
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 852 435,46		3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	1 852 435,46		3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02
	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					3 169 223,76
	Total des recettes de fonctionnement cumulées					6 994 841,78

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 250 790,97	0,00	0,00	6 994 841,78	6 994 841,78	0,00	6 994 841,78	6 994 841,78
011	Charges à caractère général (4)	1 780 310,00	0,00	0,00	3 025 688,68	3 025 688,68	0,00	3 025 688,68	3 025 688,68
6015	Terrains à aménager	85 010,00	0,00		799 242,54	799 242,54	0,00	799 242,54	799 242,54
6045	Achats études et prestations de services	137 400,00	0,00		1 178 646,14	1 178 646,14	0,00	1 178 646,14	1 178 646,14
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 556 000,00	0,00		1 047 800,00	1 047 800,00	0,00	1 047 800,00	1 047 800,00
6231	Annonces et insertions	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	561 000,00	0,00	0,00	824 530,00	824 530,00	0,00	824 530,00	824 530,00
65822	Reversement excédent budgets annexes	561 000,00	0,00		824 520,00	824 520,00	0,00	824 520,00	824 520,00
65888	Autres	0,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 341 310,00	0,00	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68
66	Charges financières	2 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	2 344 110,00	0,00	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68	0,00	3 850 218,68	3 850 218,68
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information		Vote)
							Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 906 680,97	I		3 144 623,10	3 144 623,10		3 144 623,10	3 144 623,10
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain	2 906 680,97			3 144 623,10	3 144 623,10		3 144 623,10	3 144 623,10
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 906 680,97			3 144 623,10	3 144 623,10		3 144 623,10	3 144 623,10

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI (M0) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	3 406 198,02	0,00	3 825 618,02	3 825 618,02	3 825 618,02
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amorti., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 553 762,56	0,00	409 580,00	409 580,00	409 580,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 852 435,46		3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00		0,00	0,00	0,00
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain	1 852 435,46		3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	1 852 435,46		3 416 038,02	3 416 038,02	3 416 038,02

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF



- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières (telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié).
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devises	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Profil	ID : 085248500530-20240410-RGLT-24-276-79-BF
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel			
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
Total général					0,00							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Amortissement de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts parus (le cas échéant) (17)		
													Taux d'intérêt
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

pour information en point de pourcentage

SLO

ID : 085-248500530-20240410-RGLT_24_276_73-BF

- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple additif d'un taux usuel de référence et d'une prime) ; N : variable à terme.
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00
							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture					Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)								
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Après des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Après des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES

Montant initial de la dette

Dépenses de l'exercice

Dettes restantes



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		36,00	6,00	42,00	41,00	1,00	42,00
Adjoint administratif territorial	C	11,00	5,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent contractuel	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		39,00	30,00	69,00	68,00	1,00	69,00
Adjoint technique territorial	C	16,00	17,00	33,00	33,00	0,00	33,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	8,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	3,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent contractuel	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	3,00	6,00	5,00	1,00	6,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PARTIELS		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal de 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial de jeunes enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Educateur territorial des A.P.S	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		18,00	18,00	36,00	35,00	1,00	36,00
Adjoint territorial d'animation	C	7,00	16,00	23,00	23,00	0,00	23,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent contractuel	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		103,00	57,00	160,00	156,00	4,00	160,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1 : Croissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2 : Croissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-11 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-12 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-13 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-14 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-15 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de travail est inférieure à 50 %.
 332-16 : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou l'appréhension dépend de la décision d'une autorité.
 332-17 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité compétente.
 332-18 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial contracté avant le 1^{er} janvier 2011.
 332-19 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial contracté avant le 1^{er} janvier 2011 justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-20 : Recrutement sans concours, parcours d'agents de la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 332-21 : Emplois supérieurs de haut niveau.
 332-22 : Collaborateurs de groupes d'états.
 332-23 : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 612 129,45	-3 612 129,45
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cote résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 30

VOTES :

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par Dominique DURAND (1),

A LES ACHARDS, le 10/04/2024

Délibéré par l'assemblée Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LES ACHARDS, le 10/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Conseil Communautaire (2),(3).

BIRON OLIVIER	
BOMPERIN CARINE	
BOUTOLLEAU EMMANUELLE	
BRET JOEL	
DE PARSEVAL ANNE	
DURAND DOMINIQUE	
FERRE EMMANUEL	
FRAUD NATHALIE	
GAUVRIT BERNARD	
GUERINEAU CHANTAL	
GUILLOTEAU CECILE	
LAUNAY JEAN-MICHEL	
LE BRUSQUET ISABELLE	
MAILLOCHEAU EMMANUELLE	
MALLARD GUILLAUME	
MASSON FLORENCE	
MICHON SARAH	
MONIOT-BEAUMONT SYLVAIN	
MOUSSET RAPHAEL	
NATIVELLE JOSIANE	

CC DU PAYS DES ACHARDS - ZONES D'ACTIVITÉS - BP

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 30

VOTES :

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par Dominique DURAND (1),

A LES ACHARDS, le 10/04/2024









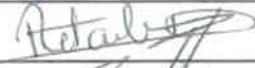

Délibéré par l'assemblée Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A LES ACHARDS, le 10/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Conseil Communautaire (2),(3).

BIRON OLIVIER	
BOMPERIN CARINE	
BOUTOLLEAU EMMANUELLE	
BRET JOEL	
DE PARSEVAL ANNE	
DURAND DOMINIQUE	
FERRE EMMANNUEL	
FRAUD NATHALIE	
GAUVRIT BERNARD	Excuse donne pouvoir à Nathalie Fraud
GUERINEAU CHANTAL	
GUILLOTEAU CECILE	
LAUNAY JEAN-MICHEL	
LE BRUSQUET ISABELLE	
MAILLOCHEAU EMMANUELLE	
MALLARD GUILLAUME	Absent
MASSON FLORENCE	
MICHON SARAH	
MIONIOT-BEAUMONT SYLVAIN	
MOUSSET RAPHAEL	
NATIVELLE JOSIANE	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES
V
A

ONILLON MICKAEL	Excuse donc pouvoir à Michel VALLA
PAGEAUD PATRICE	
PAILLUSSON MICHEL	
PAJOT SEBASTIEN	
PEROCHEAU JEAN-FRANCOIS	
PERROCHEAU JOEL	
POTEREAU PEGGY	
PRUVOST LYNDA	
RAPITEAU GUY	Absent
RENAUD SARAH	
RETAILLEAU DIDIER	
VALLA MICHEL	

Certifié exécutoire par Dominique DURAND (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2024, et de la publication le 10/04/2024

A LES ACHARDS, le 10/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.